

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL SYNDICAL  
Du jeudi 18 Novembre 2021 de 18h30 à 19h30**

Date de convocation : 12 novembre 2021

**PRÉSENTS** : Mmes ARRADA, MONTEIL, LARUELLE, M. REVOL,  
MAUCLERE, VALVERDE

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Mme BELLOT-  
GURLET à M REVOL et Mme BAGA à Mme MONTEIL

**INVITES** :

*Secrétaire de séance : M Pascal Valverde*

**Ordre du jour**

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Syndical du 18/11/2021
2. Délibération n° 917 : Convention de mise à disposition de locaux et de matériel pour Jumeaux et Plus 38
3. Délibération n° 918 : Convention Médecine préventive avec le CDG 38
4. Réponse à la lettre du maire de Froges
5. Rencontre élu-es pour réponse à l'offre de marché du mobilier de la médiathèque de Brignoud
6. Questions diverses

-----  
**1. Approbation du dernier compte-rendu**

Le compte-rendu du dernier Conseil syndical est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**2. Délibération n° 917 : Convention de mise à disposition de locaux et de matériel pour Jumeaux et Plus 38**

Présentation de Mme la Présidente du principe de mise à disposition à l'association Jumeaux et Plus 38.

La délibération 917 est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**3. Délibération n° 918 : Convention Médecine préventive avec le CDG 38**

Cette dernière est annulée car le centre a appris le lundi 15 novembre le refus de la médecine préventive du CDG a accepté ce dernier dans ses adhérents. Le CDG propose au centre de reformuler sa demande fin 2022 pour 2023.

Le centre reste sous l'égide d'Alpes Santé Travail pour la médecine du travail et préventive.

#### **4. Réponse à la lettre du maire de Frogès**

Le maire de Frogès demande une évaluation des politiques publiques portées par le centre dans le cadre de la préparation budgétaire 2022. Cette évaluation doit-être qualitative et quantitative et « permettra de mettre en lumière l'activité des Frogiens au SICSOC au regard de l'activité globale »<sup>1</sup>. Le vice-président du SICSOC, élu de la commune de Frogès, précise qu'il n'y a pas de volonté de baisser la subvention de la commune au centre.

---

<sup>1</sup> Courrier du Maire de Frogès datée du 18 Octobre 2021